

Présents : Mesdames LOMBARDO / BRUNET JAILLY /
VIALLE / CUILIER / SEYMAT / HAMDI
Messieurs DUMAS / ALLAMANDO

Absents / Excusés : Messieurs LEROY/ AKYUREK / DURILLON

Pouvoirs : Madame ZULIAN donne son pouvoir à Madame
LOMBARDO
Monsieur TRANCHANT donne son pouvoir à Madame
BRUNET JAILLY

Secrétaire de séance : Christine NEMOZ MOREL

N° 2024/11/12/34

OBJET : RA-Charges 2023 facturées au Jardin d'Enfants La Balancelle

Il convient de procéder à la facturation du chauffage des locaux occupés par le Jardin d'Enfants Educatif dans le bâtiment E ainsi que la part de la redevance pour la collecte et le traitement des déchets à la CAPV pour l'année 2023

- Chauffage :

Consommation de gaz - 2023	
1 528 m ²	28 744.00 €
118 m ²	2 219.75 €

= Redevance collecte et traitement des déchets (CAPV) :

Coût Collecte et traitement déchets	
1 528 m ² /34 logements	685.24 €
118 m ² /1 logement	20.15€

Soit un montant total à refacturer au Jardin d'Enfants Educatif de : **2 239.90 €**

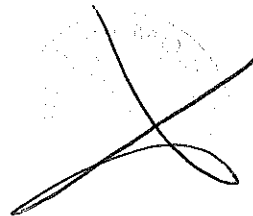
Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré

- **AUTORISE** cette refacturation au jardin d'enfants

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 11 décembre 2024

La Présidente,
Valérie ZULIAN,
Et par délégation,
Joséphine LOMBARDO
Vice- présidente du CCAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Zulian', written over a faint, dotted circular stamp.